grandes villes industrielles, productrices de richesses, à leur tour commencent à se relever.

Lille, après quatre ans d'hésitations, de tâtonnements, de discussions, d'études, de recherches, va enfin pouvoir redresser ses maisons, ses usines et ses monuments détruits.

« **Le Réveil Illustré** » de cette semaine publie les plans d'aménagements et d'agrandissement de la ville, avec sa nouvelle gare de passage et sa nouvelle mairie. C'est une publication sensationnelle, dont nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir réservé la primeur.

Dans son numéro spécial, « **Le Réveil Illustré** » donne le plan de la nouvelle mairie qui, on le sait, doit être édifiée en partie sur l'emplacement du square Ruault et en partie sur celui du pâté de maisons situé en avant, dans la direction de la place Wicar.

Ce choix du square Ruault, on le conçoit, change tout le quartier Saint-Sauveur. Le nouveau plan de la ville, qui reste le plan définitif, nous montre, en effet, l'immense trouée que font dans le vieux quartier lillois les voies nouvelles, les larges avenues, qui relient entre eux la nouvelle gare, l'Hôtel de Ville, le théâtre, la préfecture, etc.

C'est un rayonnement de voies spacieuses, qui donne à la vieille cité flamande l'imposant aspect d'une grande ville moderne. Le démantèlement et la transformation des fortifications en boulevard circulaire, achèvent de modifier le caractère ancien de la ville.

C'est Lille capitale qui renaît de ses ruines. L'œuvre cependant, sera longue. De nombreuses années passeront avant que l'ombre des arbres ne vienne abriter les enfants sur les terrains de jeux et les espaces libres nouveaux, aménagés dans la ville.

Mais n'est-ce pas l'effort même qui est la grande raison de vivre ? Maintenant que l'idée directrice a surgi, que le plan de Lille future est devenu définitif, c'est la paix « fraîche et joyeuse » qui hâtera la convalescence de la capitale des Flandres et qui donnera aux générations qui y collaboreront, la volonté et la puissance d'argent nécessaires à ce magnifique épanouissement.

Voir dans le « LE REVEIL ILLUSTRE » : les nouveaux plans d'agrandissement et d'embellissement de la ville de Lille.

En vente partout : 16 PAGES, 20 CENTIMES.

L'homme qui assassina un concierge et le mit dans une malle sera exécuté ce matin

Paris, 23. — Demain matin, au petit jour, Marius Gounod, condamné à mort par la Cour d'Assises de la Seine, le 11 Octobre 1922, paiera sa dette à la société.

Gounod est ce jeune homme de 22 ans qui, le 17 Août 1921, tua son oncle, concierge, rue de Constantine, d'un coup de revolver, parce qu'il lui avait refusé de l'argent.

Son crime aussitôt accompli, Gounod s'était emparé de tout ce qu'il avait trouvé dans la loge ; puis il avait placé le corps dans une malle, en ayant soin de recouvrir la tête d'une carpette et fit transporter le macabre colis à la consigne de la gare de Lyon.

Le lendemain, il alla trouver deux commissionnaires et leur demanda d'aller jeter la malle dans la Seine, leur disant qu'elle contenait de la viande avariée.

Les deux hommes mis en éveil par ce récit prévinrent la police et Gounod fut arrêté au moment où le panier était enlevé de la gare.

Le jeune criminel avoua aussitôt, expliquant qu'après avoir fait la fête avec une amie, il projetait de partir à l'étranger.

Durant toute l'instruction de l'affaire, Gounod fit preuve d'un véritable cynisme, tantôt niant son crime, tantôt l'avouant avec un calme incroyable.

Pendant son procès, son attitude resta la même.

Un jeune mécanicien a tenté de tuer son père

Paris, 23. — Hier soir, à 22 h. 30, le nommé Abel Delort, 33 ans, mécanicien, 44, Avenue du Président Wilson, à Joinville, a blessé volontairement son père Jean, 58 ans, d'un coup de feu dans la poitrine.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de la pitié dans un état sans gravité et le meurtrier arrêté.

« Vivre sans argent n'est pas vivre »

ET UN BELGE SE SUICIDE

Paris, 23. — Un Belge, M. Théodore Vert-Huggen, 30 ans, né à Liège, habitant à Bruxelles, 10, rue de la Meuse, et de passage à Paris, prenait la nuit dernière, vers 4 heures du matin, un taxi-auto, Place de la République, en demandant à être conduit avenue de Wagram.

Mais durant le trajet, le chauffeur entendit une détonation. C'était son client qui venait de se tuer d'une balle dans la tête.

Sur une carte de visite il avait griffonné qu'en proie à de graves embarras financiers, il préférait se suicider.

Croyant guérir sa grippe, un prêtre s'est, par erreur, empoisonné

Evreux, 23. — Voulant calmer un violent mal de tête causé par la grippe, M. l'abbé Portier, curé de Guichainville, près Evreux, prépara lui-même un comprimé avec une substance qu'il croyait être de l'antipyrine et qui était en réalité du sublimé.

Aussitôt après l'avoir absorbé, il ressentit des souffrances atroces, et, comprenant alors son erreur, il prit un contre-poison dont l'effet ne put neutraliser celui du dangereux tonique, car il succomba peu après. Il était âgé de 35 ans.

Fonctionnaires et Majorations

Le Sénat va discuter sous peu le projet de loi sur les majorations à accorder aux fonctionnaires mobilisés pendant la guerre. Le public doit savoir ce que réclament les intéressés. Ils ne demandent, en effet aucun privilège. Ils réclament simplement ce qui leur est dû. Leur but c'est uniquement d'obtenir réparation du préjudice subi par eux du fait de la guerre.

Ce préjudice existe-t-il ?

L'opinion publique ne le pense pas. Sur la foi due aux affirmations de certains ministres, on croit que les fonctionnaires A. C. ont été largement récompensés pendant depuis la guerre. Il n'en est rien. Et il est facile de le prouver.

I. - La situation

Pendant la guerre, beaucoup de fonctionnaires ont été officiers. Mauvais calcul au point de vue financier. En effet, si pour le non fonctionnaire, la solde d'officier constituait un bénéfice net, il n'en était pas de même pour le fonctionnaire, car automatiquement, elle le privait de son traitement civil. D'ailleurs l'administration civile à laquelle appartenait ce fonctionnaire l'oubliait volontiers : pour lui pas de promotions au choix, rien que l'avancement à l'ancienneté. Il fallait évidemment tenir compte aux fonctionnaires non mobilisés du surcroît de travail qu'ils avaient à fournir. Mais les combattants n'en ont pas moins été lésés. Cela devait apparaître plus nettement après l'armistice.

A leur retour dans la vie civile ils se sont trouvés distancés par les non mobilisés, ils ont vu ces non mobilisés occupant les plus beaux postes. Depuis 1918, la qualité d'ancien combattant est une cause d'infériorité pour la plupart d'entre nous. Ceci n'est pas, certes, causé par le mauvais vouloir des chefs des services publics. La racine du mal dont nous souffrons est plus profonde. Elle réside dans nos lois et règlements qui ignorent les conséquences de la guerre, parce que rédigés en temps de paix et pour le temps de paix.

II. - Le remède

Les fonctionnaires A. C. ne demandent pas qu'on les récompense pour leurs services de la guerre. Ils ne réclament même pas réparation absolue des dommages qu'ils ont subi. Dans le projet de loi qu'elle a voté en avril dernier, sur le rapport de M. Dessein, la Chambre des Députés leur a accordé des satisfactions appréciables :

a) Elle attribue aux A. C. une majoration de 50 % du temps passé à l'avant ou dans les hôpitaux, pour blessures ou maladies de guerre ;

b) Elle accepte que les jeunes fonctionnaires dont les études furent retardées par la guerre, puissent faire compter, comme ancienneté, leur temps de service à l'armée;

c) Elle consent, avec quelques restrictions de forme, à ce que le temps de guerre soit compté pour la retraite des fonctionnaires A. C. sur le même taux que pour les militaires de carrière (loi du 16 avril 1920).

Toutefois, la Chambre a voté deux mesures que nous estimons fâcheuses :

a) Elle a refusé des avantages spéciaux aux principales victimes de la guerre, à nos camarades qui sont mutilés et qui se trouvent diminués du fait de leurs blessures et des maladies contractées au front ;

b) Elle a prononcé tant d'assimilations, soit avec les A. C., soit avec les mobilisés, que le caractère de la loi s'en est trouvé faussé.

La Commission du Sénat, qui a confié le rapport à M. Sari, sénateur de la Corse peut nous donner aisément satisfaction, il suffit qu'elle rende au projet de loi le caractère d'une réparation à l'égard des A. C., en se basant sur les principes suivants :

a) Donner aux A. C. la plus forte majoration que permettent les finances publiques pour le temps passé à l'avant ou dans les hôpitaux (100 pour 100 serait simplement juste) ;

b) Donner des majorations spéciales et élevées aux mutilés en proportion de leur invalidité officielle ;

c) Faire compter le temps de guerre pour ancienneté aux jeunes fonctionnaires, puisqu'ils ne le sont devenus, après la paix, que parce qu'ils étaient soldats en temps de guerre ;

d) Faire compter le temps de guerre, sans restrictions et sans équivoques, aux fonctionnaires A. C., avec le même taux que celui qui est accordé aux militaires de carrière par la loi du 16 avril 1920 ;

e) Réserver l'avantage de la loi aux A. C. seuls (ou aux A. C. et aux mobilisés exclusivement, si le Sénat veut être généreux), en interdisant toute espèce d'assimilation.

Nous espérons que les sénateurs du Nord interviendront auprès de leurs collègues pour leur faire comprendre la justice de ces revendications. Nous avons confiance dans le succès de notre cause car nous ne demandons que ce qui nous est dû et rien de plus.

R. DUFOUR,

Président de la Régionale de l'Académie de Lille (Association des A. C. de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire).

Un conflit entre le sucre et la betterave

On se souvient du conflit qui a éclaté entre la raffinerie Say et le syndicat des betteraves du Nord.

L'avocat de ce syndicat vient de remettre à M. Franck une note discutant les conclusions du rapport d'expertise et réclamant un supplément d'information.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

La Causerie du Mercredi

LE FOOTBALL : SES REGLES SES TERMES (1)

Nous arrivons aujourd'hui au chapitre de l'étude du football-association, de ses règles, de ses termes. Nous avons déjà rappelé l'origine de ce jeu, son implantation en France, ses débuts.

En détail, nous avons expliqué la signification de certains mots employés couramment sur nos terrains.

Passons maintenant à la composition d'une équipe. Une équipe de football se compose de onze joueurs : un gardien de but (keeper), deux arrières (backs), trois demis (half backs), cinq avants (forwards).

LE GARDIEN DE BUT

Voyons maintenant quel est le rôle de chacun de ces joueurs.

Le gardien de but, ou keeper, est l'homme dont le rôle est le plus important et peut-être le plus difficile à remplir. C'est le suprême rempart contre lequel viennent se briser toutes les attaques adverses.

Quelles qualités doit-il posséder ?

Elles sont nombreuses. En sang-froid d'abord, il doit être maître de ses nerfs, savoir exactement le point où se portera l'adversaire, ce qui, en réalité, veut dire que le gardien de but doit avoir l'intuition de l'endroit où le joueur adverse, shootera la balle. Savoir se placer, tout est là.

Ensuite savoir bloquer la balle. Peu de gardiens de but y excellent. Ils reçoivent bien, mais trop souvent, laissent échapper le ballon ; avec des avants vites et pénétrants, cela peut parfois causer quelques désagréments.

Certes, il faut faire preuve d'une grande adresse manuelle pour canaliser le ballon vers sa poitrine ou l'y bloquer, le cueillir lorsqu'il arrive à hauteur de la tête. Enfin pour bloquer une balle qui est envoyée à ras de terre, le gardien doit faire état de ses qualités athlétiques pour sauter et plonger.

Le gardien ne doit pas hésiter, le cas échéant, à s'élancer sur le ballon dribblé par un adversaire ; de même, il emploiera tous les moyens pour arrêter coûte que coûte la balle qui arrive vers lui. Il doit même se lancer dans les jambes de l'ennemi pour lui subtiliser la balle ou tout au moins empêcher de shooter.

Comment dégager ?

Avec rapidité et précision. Il doit toujours renvoyer le ballon le plus loin possible pour éviter une nouvelle attaque et toujours passer la balle à un ailier de son camp.

LES ARRIERES

Les arrières ont pour but d'assurer la défense de leur camp et de couvrir le gardien de but.

Habituellement, on choisit deux joueurs, doués de moyens athlétiques, afin d'arrêter les charges et de dégager puissamment. Peu de joueurs connaissent exactement le jeu d'arrières. Dans nos régions, seuls, Hanot, Scott, Buzza excellent ou ont excellé dans ce rôle. Il faut qu'ils devinent la série de combinaisons ; il leur est nécessaire de savoir dégager des deux pieds et dans n'importe quelle position.

Plus que tous les autres joueurs, les arrières doivent savoir jouer de la tête.

(A suivre).

(1) Voir « Réveil du Nord » des 11 et 18 janvier.

L'équipe de France est formée

DIX PARISIENS ET UN NORDISTE

Dans sa séance de mardi soir, le Comité de sélections a enfin composé l'équipe qui, le 28 janvier prochain, sera opposée à Saint-Sébastien, à l'équipe représentative d'Espagne.

But : Chayriguès (Red Star).

Arrières : Mony (C. A. S. G.) et Gamblin (Red Star).

Demis : Joyaut (Red Star) ; Hugues (Red Star) et Bonnardel (Red Star).

Avants : Dewaquez (Olympique), Brouzes (Red Star), Nicolas (Red Star), Bard (Racing C. F.), et Dubly (R. C. Roubaix).

Les réserves accompagnant l'équipe seront : Courquin (Olympique Lillois) et Mercery (A. S. Française).

Soit, pour l'équipe, 10 Parisiens, un Nordiste, Dubly. Signalons encore le choix de sept joueurs du Red Star.

Courquin, de l'Olympique Lillois, a été préféré à Joyaut qui, dimanche dernier, pour la première fois, jouait demi-droit, où il fit, d'ailleurs, une superbe exhibition.

Il ne reste plus à l'équipe française de justifier la confiance que les sélectionneurs ont placé en elle. Malheureusement, il est à craindre que nous n'enregistrons la pâle défaite. Ce ne sera qu'une de plus !

U. S. des Cheminots d'Hellemmes

U. S. des Cheminots d'Hellemmes bat Union Sportive des Aciéries de France, par 3 buts à 2.

Association Sportive d'Hellemmes

U. S. Pérenchies 1 bat A. S. H. 1 par 2 buts à 1.

Rencontre comptant pour le Championnat du Nord 2e division. Ce match fut très disputé. Pérenchies n'obtien la victoire que dans les toutes dernières minutes de jeu.

U. S. Pérenchies 2 bat A. S. H. 2 par 4 buts à 3.

A. S. Saint-André

A. S. Saint-André 1 bat la Seclinoise 1 par 3 buts à 2, en championnat 3e division.

St-André joua avec cœur et réussit ainsi à vaincre son adversaire.

Les meilleurs furent : Alph. Masurelle, Flahaut, Huyward, Liébat, A. Vanhoutte.

L'A. S. S. A. 2 a battu la Seclinoise 2 par forfait.

Union Sportive d'Haveluy

Union Sportive d'Escaudain 1 bat Union Sportive Haveluynoise 1, par 11 buts à 1.

Les Potins de la Semaine

NOUVELLES DE PARTOUT ET D'AILLEURS

L'Union Sportive d'Auberchicourt, demande d'urgence quelques professeurs de boxe, pour entraîner les joueurs des équipes de football.

— On demande pour Abbeville, des géomètres, ayant quelques connaissances en football-association. Situation stable. Beaux appointements selon capacité. Prière de se munir d'un mètre et d'un quart de « pouce ».

— On demande pour Roubaix, personnalité sportive capable de remplir l'emploi de commissaire général. Situation d'avenir à condition de ne pas s'occuper du club.

— Sous l'influence de hautes recommandations, Cornic, jouera dorénavant en équipe sixième du Stade Roubaisien. Ce joueur, qui accuse de sérieux progrès avait sa place toute indiquée dans cette équipe.

— On dit que dorénavant le Club Athlétique Roubaisien ne déclarera plus forfait. Nous croyons cette nouvelle controuvée puisque le C. A. R. en a déjà deux à son actif. Jamais deux sans trois !

— On dit que la Gauloise d'Hem, qui n'est pas encore revenue des huit buts encaissés dimanche dernier, se présentera, dès son prochain match avec 12 joueurs, à seule fin d'être complète.

— Une exposition de pigeons avait lieu dimanche 21 janvier à Lys-lez-Lannoy. Or, on a retrouvé dans l'après-midi, en extase, devant les sujets exposés, quelques équipiers premiers de la Gauloise d'Hem. Les pauvres avaient oublié qu'ils devaient jouer un match contre Lomme.

— Grande animation dimanche à 23 h. 30, gare de Lille. Une délégation de l'O. L., composée de... deux personnes, recevait avec force congratulations et félicitations, les vainqueurs de l'A. S. Amicale. Ce fut une touchante cérémonie.

— On dit que les équipiers de l'Amical des Arts de Roubaix seront mis dans l'obligation de suivre deux fois par semaine des cours. Le premier sujet traité sera : « Comment on joue au Football », suivi de « Comment on perd ».

— Le projet de fusion entre le R. C. de Calais et le Club Sportif de la même ville, est définitivement écarté. Comme auparavant, les dirigeants des deux clubs ne sont pas parvenus à s'entendre.

— On dit que les terrains municipaux de Roubaix sont de plus en plus envahis par..... la boue. Patience, l'été approche, à ce moment, ils seront irréprochables.

— On dit que l'O. S. C. d'Halluin, qui avait soumis ses joueurs à entraînement quotidien, a décidé de supprimer celui du samedi, afin d'éviter le surentraînement.

— Un club de la région de Douai, si ce n'est de Douai même, désirerait rentrer en relations avec fabricant en gros de ballons. Prière d'indiquer prix par énormes quantités. S'adresser à Candres, manager de l'équipe des Minimes de Douai ou du Sporting.

— On dit que la tribune de la presse, installée au Parc Jean Dubrulle, servira dorénavant à recueillir quelques spectateurs bruyants. Les reporters sportifs, lorsqu'il y aura de la place, profiteront des fauteuils. Jolie innovation... dont nous remercions le Comité du Racing.

— Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, l'Union Sportive Nœuxoise ayant fraudé sur l'identité d'un joueur, n'ira pas à la boîte, pas plus le Capitaine, que les dirigeants.

Le Bureau d'Artois, dans son jugement de Salomon, ayant décrété que l'intérêt général du sport n'était pas en jeu.

— On dit que le montant de la recette du match R. C. Roubaix-U. S. Tourquennoise, s'est monté à 9.400 environ. Voilà qui fera bien dans la caisse de notre grand club.

— L'état de notre ami Caudas, s'est dimanche, vers 15 heures, subitement aggravé. Deux docteurs sont à son chevet. De nombreux amis le veillent. Caudas ne cesse de réclamer des ballons. De tous côtés, les arrivages sans cesse envahissent sa chambre. Aux dernières nouvelles, on constate une sérieuse amélioration.

Henri PAREYN.

Demandes de matches

L'équipe 1re du R. C. Orchies libre le 28 janvier, demande match contre bonne équipe

Ecrire : Crombez, boulevard de la Gare, Orchies.

Boxe

Club des Sports modernes de Roubaix

A PROPOS DU MATCH : « YOUNG TRAVET-VANDELAEGHE »

Nous venons de recevoir des nouvelles du manager de Young Travet. Nous apprenons que son poulain, après son combat contre Porcher s'est remis sérieusement à l'entraînement pour sa rencontre avec Vandelaeghe qui doit se disputer dimanche 11 février, à la Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice à Roubaix.

Il a choisi comme entraîneurs, Lasceux, Youyou, Bersac et le fameux mulâtre Jack Walcker, dont les sportsmen ont pu apprécier les qualités lors de sa rencontre avec Lannoy, de Tourcoing.

Quant à Vandelaeghe, il s'entraîne dans la Salle du Club des Sports Modernes, 8, rue du Grand Chemin, à Roubaix ; il a pour lui donner la réplique : Suéte, Deneef, Liboer et Vandercruyssen, ancien champion du Nord que nous aurons bientôt l'occasion de voir réapparaître sur le ring.

Aussi, nous pouvons prévoir que ces boxeurs passeront sous les cordes en excellentes conditions.

Nous communiquerons d'ici quelques jours un aperçu du fameux record de Young Travet.

Gallophilie

Le Concours de Sin-le-Noble

Le grand concours de coqs du 18 février s'annonce comme devant obtenir un grand succès. L'installation sera des mieux faites, ce qui permettra à tous les amateurs de suivre toutes les parties.

Voici la liste officielle des sociétés engagées :

Les 4, Somain ; Les Alliés, de Flines ; Collin, Fouquières ; Zéphir, Potevin ; Les Singes, Méricourt ; Herbaut, Lallaing ; Les Amis August, Flines ; Plaisant, Douai ; Le Goujon, Faumont ; Ogedex, Waziers ; Les 4, Hénin-Liétard ; Lambert, Flines ; Mazurel ; Le Mouchon ; Les Coqs As ; Les Sans Soucis ; Les Intrépides ; Legroux ; Les Sans Biles, Faumont ; Sauvage, Orchies ; Les Bouchers, Sinet Douai ; Gambier, Waziers ; Infatigables, Montigny ; Hérengt, Lewarde ; Déprez, Loforest ; La Balle, Pecquincourt ; Caron, Moncheaux ; Porte d'Arras, Douai ; Borain, Fenain ; Les Têtus, Aniche ; Les Riskikis ; Insouciants Vitry ; Dassonville, Beaumont ; Lemaire, Mons-en-Pévèle ; Guelton, Valenciennes ; Dujardin, Anzin.

La mise au parc aura lieu à 10 h. 15 très précises. Le tirage au sort, au Café des Arcades, chez M. Foucault, à 8 h. 15.

Le concours sera terminé assez tôt pour permettre aux nombreux amateurs de reprendre leur train ou tramway.

Hippisme

Courses de Vincennes

1re Course. — 1. Tibere (G. Pentecote), g. 30.50, p. 14.50 ; 2. Taillien (Neuveux), p. 21.50 ; 3. Tourbillon (Lintanf), p. 14.00.

2e Course. — 1. Tourterelle (Vitet), g. 38.50, p. 17.00 ; 2. Ténébreuse (Boulet), p. 48.50 ; 3. Tyrolienne (P. Forcinair), p. 49.50.

3e Course. — 1. Roxelane (L. Pottier), g. 57.00, p. 20.00 ; 2. Qui Vive (Vandeghinste), p. 16.00 ; 3. Perles (Chrétien), p. 34.00.

4e Course. — 1. Sceptre (M. P. Vieil), g. 19.50, p. 13.50 ; 2. Sfax II (Baloche), p. 18.50 ; 3. Soudard (E. Tamberi).

5e Course. — 1. Santinelle (H. Picard), g. 132.00, p. 27.50 ; 2. Tempête (M. A. Fircinal), p. 15.50 ; 3. Sidi Bel Abbès (A. Guigot), p. 18.00.

6e Course. — 1. Saint-Léger (Labroille), g. 28.00, p. 11.50 ; 2. Jauge Pourprée (Verzel), p. 11.50 ; 3. Rosita (J. Poirier), p. 26.00.

7e Course. — 1. Molière (H. Masson), g. 57.00, p. 22.00 ; 2. Perdrau (Berard), p. 29.50 ; 3. Robert Bismont (Daubichon), p. 15.50.

Le Congrès des 'flics' de France

Amiens, 23. — Le Congrès des Amicales de Police de France s'est ouvert ce matin à Amiens, qui a été choisi comme siège de la première section régionale qui groupe 14 départements.

Le bureau de cette section a été formé comme suit : président, M. Diot (Amiens) ; vice-présidents, MM. Leviennois (Rouen) et Crapet (Le Cateau) ; secrétaires : M. Mullier (Lille), Gadant (Reims) et Joyaux (Chartres) ; trésoriers : MM. Pinchon (Saint-Quentin) et Deblonde (Calais); contrôleurs : MM. Cambron (Boulogne-sur-Mer) ; Parmentier (Cambrai).

Sont représentés au Congrès : les Amicales de Paris, Le Havre, Amiens, Lille, Rouen, Boulogne-sur-Mer, Calais, Condé, Saint-Quentin, Chartres, Tourcoing, Le Cateau et Reims.

Le Congrès a discuté ce matin et cet après-midi la question de l'étatisation des polices municipales.

Le Congrès est entièrement favorable au projet dont il espère l'amélioration du sort des policiers au point de vue pécuniaire et au point de vue de la sécurité contre les fluctuations politiques.

Le suicide dramatique d'un vieillard douaisien

Hier dans la soirée, M. Hugues Ratou, 76 ans, ancien commerçant demeurant à Douai, 63, rue Saint-Albin, arrêtait un fiacre et se faisait conduire quai du Petit-Bail. Là, il demanda au cocher de l'attendre quelques minutes, en prenant une chope dans un estaminet. Il s'éloigna d'une vingtaine de mètres, puis enjambant vivement le garde-fou, il se jeta dans la Scarpe.

On se porta aussitôt à son secours mais le désespéré refusait de saisir tout ce qu'on lui avançait. Finalement un artilleur, en descendant le long d'une échelle, parvint à saisir le malheureux qui fut hissé sur la berge. Le docteur Monnier, mandé d'urgence accourut lui prodiguer des soins, mais tout fut inutile. M. Ratou expira presque aussitôt.

Le corps de l'infortuné vieillard a été reconduit à son domicile.

Un père indigne a été condamné à cinq ans de réclusion

Chartres, 23. — La cour d'assises a jugé aujourd'hui le nommé Wallez Emile, 44 ans, manouvrier, accusé de s'être livré à des attentats sur ses trois fillettes et l'a condamné à 5 ans de réclusion.

Le Sénat s'est occupé des anciens Combattants

Des emplois leur seront réservés ainsi qu'aux veuves et aux orphelins

Le Sénat a adopté hier le projet de loi ayant pour objet de réserver des emplois aux anciens militaires pensionnés pour infirmités de guerre, ainsi qu'aux veuves et orphelins de guerre.

La Haute Assemblée adopta, en outre, deux projets, l'un apportant certaines modifications dans le fonctionnement du Conseil d'Etat en matière de contentieux, l'autre, déjà adopté par la Chambre tendant à modifier le régime douanier des produits marocains à l'entrée en France et en Algérie.

Le Congrès des Retraités municipaux départementaux et hospitaliers

Paris, 23. — Le Congrès constitutif et l'assemblée générale de la Fédération des retraités municipaux départementaux et hospitaliers de France se sont tenus à Paris.

Après lecture et discussion, les statuts proposés ont été adopté par l'unanimité les délégués.

L'adhésion à l'Union Syndicale des Pensionnés civils et militaires de France et des Colonies a été approuvée sous réserve de l'autonomie fédérale.

Le bureau fédéral a été élu par acclamations : M. Caudevelle, de Boulogne-sur-Mer a été nommé président.

Un ordre du jour adopté à l'unanimité réclame l'adjonction d'un amendement au projet de révision des pensions, obligeant les conseils généraux et municipaux et les commissions d'établissements hospitaliers à accorder à leurs pensionné le bénéfice des dispositions du projet de révision.

« Pour bien vivre il faut de l'argent »

ET CE MENDIGOT EN TROUVA

Paris, 23. — René Lerigolan, 38 ans, demeurant rue des Lombards, avait trouvé un moyen excellent pour gagner largement sa vie sans travailler. Misérablement vêtu, poussant une voiturette d'enfant dans laquelle on distinguait un poupon, il s'installait depuis quelques jours à la station du métro « Concorde ». Les passants, pris de pitié, lui donnaient quelques sous. Les recettes étaient fructueuses.

Mais hier matin, une dame charitable, ayant demandé à voir le bébé, le mendiant déguerpissait à toutes jambes, abandonnant voiture et enfant et l'on constatait que le poupon n'était qu'un vulgaire poupon en carton coiffé d'un bonnet.

Aussitôt, les agents se mirent à la poursuite du mendiant qui, arrêté peu après, fut envoyé au Dépôt.

Le circuit d'un voleur

DE VEVEY AU CANADA ET DU CANADA A LA PRISON DE VERSAILLES

Paris, 23. — Onésime Rousselle, ancien employé de l'économat à l'hôpital de Conflans-Sainte-Honorine, où habite sa famille était entré, au début de 1922, comme valet de chambre chez M. Fawcus, un millionnaire anglais, qui l'emmena bientôt, ainsi que sa femme, à Vevey, en Suisse.

Quelque temps après l'arrivée à Vevey, un cambriolage fut commis dans la villa, et les inspecteurs de la police constatèrent qu'il avait été simulé et que le vol n'avait pu être perpétré que par quelqu'un de la maison. Rousselle fut arrêté ; mais, après quinze jours d'instruction, il bénéficia d'un non-lieu. Il quitta alors M. Fawcus et se plaça à Paris, comme encaisseur, dans une grande banque.

Quelque temps après, il partait brusquement de Conflans-Sainte-Honorine, où il n'avait cessé d'habiter tout en travaillant à Paris, pour se rendre au Canada où il voulait s'établir comme colon.

Très peu de temps après son départ, on s'aperçut que les titres dérobés à Vevey, et s'élevant à peu près à 50.000 francs, avaient été négociés à Paris avant qu'ils fussent frappés d'opposition.

Une nouvelle enquête fut ouverte et l'on apprit que ces titres avaient été négociés par un encaisseur, M. X..., qui, interrogé, déclara les avoir tenus de son ami Rousselle. Il était d'ailleurs de très bonne foi et ne fut pas inquiété.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre Rousselle, mais où était celui-ci ? Il commit l'imprudence de revenir ces jours derniers à Conflans, et vite reconnu il fut arrêté et écroué.

Un avion en flammes

LE PILOTE MEURT CARBONISE

Macon, 23. — Un biplan militaire, piloté par le sergent Joseph Journet, du centre de Metz, qui allait de Bourges à Metz et devait faire escale à Dijon, arrivait aux confins des départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire, quand, atterrissant dans une étroite prairie, l'avion heurta un arbre et s'effondra aussitôt en flammes. Le pilote est mort carbonisé. Quant au mécanicien, le caporal Bonvenue, il put s'en échapper sans aucun mal. L'appareil est complètement détruit.

FEUILLETON DU 25 JANVIER 1923 — N° 8

La Revanche de Liliane

Roman d'amour par DELLY

Résumé des feuilletons précédents

Mme de Sourzy, veuve et ruinée par une catastrophe financière, s'est vue contrainte, avec sa fille Liliane, âgée de douze ans, d'accepter l'hospitalité d'une cousine de son mari, Lady Laurence Stanville, femme sèche et autoritaire qui vit à Breenwich, en Angleterre, avec son fils Hugh, possesseur d'une importante fabrique de drap.

Les deux femmes jouent le rôle de parentes pauvres à Breenwich, où la vie est singulièrement austère, aussi Liliane est-elle tout heureuse de se lier avec une famille d'artistes, parents et voisins des Stanville, les O'Feilgen, dont deux filles fréquentent la même pension que Liliane.

Malheureusement, la santé de Mme de Sourzy s'altère chaque jour davantage.

PREMIERE PARTIE

Mais quand elle revoyait le froid et hautain visage, les yeux durs, indifférents ou dédaigneux, elle se disait en frissonnant « Non, ce serait inutile... dangereux même, car, si sa mère en était informée, la malveillance dont elle use à l'égard de Liliane s'augmenterait encore ».

Bien que Mme de Sourzy s'efforçât de cacher à sa fille toutes ses angoisses, l'enfant aimante et délicate les devinait. Refoulant elle-même sa souffrance, elle entourait de soins la pauvre femme, s'obligeait près d'elle à une gaieté qui était bien loin de son cœur, lui procurait quelques petits soulagements, avec le peu d'argent dont elles disposaient.

— Ah ! si ce n'était que Dieu le défend, comme je la détesterais, cette lady Laurence qui fait souffrir ma pauvre maman ! disait-elle parfois à ses amis O'Feilgen.

Il tomba beaucoup de neige, toute la semaine avant Noël. La veille de la fête seulement, elle cessa au début de l'après-midi. Liliane en revenant de la classe, se rendit à la « Maison des Rossignols » pour avoir des nouvelles de Mrs O'Feilgen et de ses filles assez fortement grippées. Joe lui ouvrit et l'introduisit dans le salon où Rosetta jouait une berceuse de Chopin. Sur une table, le thé se trouvait préparé. Miss O'Feilgen en offrit une tasse à la fillette, tandis que Joe découpait un plum-cake d'imposantes dimensions.

— Profites-en, ma chère, déclara le jeune homme qui s'en était adjugé une tranche formidable. Je l'ai rapporté de Londres, et il ne m'a pas coûté cher, car c'est un ami qui m'en a fait le don gracieux. Brave garçon ! Il s'est douté que ma bourse était à sec, et que je ne serais pas en mesure d'apporter quelque chose aux miens, pour Christmas.

Il rit, et avala une tasse de thé additionnée de rhum.

— ... Quelle misère !... Ici, on a dû faire des prodiges d'industrie, pour acheter un plum-pudding... Et à Stanville-House, on va faire bombance demain, hein ?... Tout le grand branle-bas... Rien que d'importants personnages, haut cotés et bien rentés.

— Oui, on prépare le grand dîner de Christmas. Il faut que maman aide les femmes de chambre pour sortir l'argenterie, le linge, la vaisselle... Pauvre maman, elle va encore être bien fatiguée, ce soir !

Et Liliane soupira.

Rosetta demanda :

— Elle n'y assistera sans doute pas, à ce dîner ?

— Oh ! non !... Jamais elle ne paraît, quand on reçoit. Nous dînerons dans notre chambre, et c'est moi qui irai chercher les plats à l'office, car naturellement, et moins que jamais ce jour-là, les domestiques se dérangeraient pour nous. Mais c'est si bon d'être là toutes seules à dîner, sans lady Laurence, sans lord Stanville, sans cette désagréable Carrie !

— Oui, ça ne doit pas être amusant, ma pauvre Liliane !... Dîner sous le regard de lord Stanville ! Mon estomac en gèlerait !... Pourtant, demain, il y aura du superfin. Dans les grandes occasions, ils font les choses royalement, par tradition et par orgueil. Puis on recommence à thésauriser... Quel malheur ! Ah ! si j'avais les millions de notre cousin !

Liliane se mit à rire.

— Je crois, en effet, qu'ils couleraient vite entre vos doigts, si j'en juge par la rapidité avec laquelle un shilling déserte votre poche. Certainement le juste milieu serait entre lord Stanville et vous, Joe.

— Vous avez peut-être raison. Moi, j'aime dépenser, j'aime donner, je ne puis conserver d'argent. C'est de famille !... Qu'avez-vous à me regarder ainsi, très sage Liliane ? Vous me blâmez, sans doute ?

— Un peu. La prodigalité, à tort et à travers, est aussi un défaut.

— Eh ! un défaut qui n'est pas désagréable pour autrui, en tout cas !... Tandis que l'économie des Stanville !... Mais regardez-la donc, ma tante ! Est-elle gentille, avec ce capuchon ?... Elle a l'air d'une jolie petite fée qui se cache pour visiter les pauvres mortels !

— Je voudrais bien être une fée, pour donner une autre existence à ma pauvre maman et soulager tous les malheureux !... Mais il faut que je parte, car lady Stanville, si elle me voyait rentrer, voudrait savoir pourquoi je suis en retard.

— Ah ! quel esclavage, ma pauvre Liliane !... Tenez, comme il faut que j'aille en ville, je vais vous accompagner jusque-là.

Il alla chercher son manteau et sortit avec la fillette.

VI

La nuit maintenant était complète. Le jeune homme et sa petite compagne avançaient lentement sur la neige molle, dans la rue éclairée par l'électricité. Un sanglot, tout à coup, parvint à leurs oreilles... Liliane s'arrêta, et montra, à Joe, un enfant qui, le visage caché entre ses mains, s'appuyait au mur du jardin de Stanville-House.

— Voyez donc ce pauvre petit !... Que peut-il avoir ?

— Nous allons le lui demander.

Et Joe, toujours compatissant, alla vers le petit garçon, suivi de Liliane déjà émue.

— Qu'avez-vous, petit ?... Quelqu'un vous a-t-il fait mal ?

L'enfant écarta ses mains, laissant voir un pauvre petit visage maigre gonflé par les larmes.

— Non... Mais je n'ai plus d'ouvrage... et maman est malade... Nous allons mourir de faim...

— Pourquoi n'avez-vous plus d'ouvrage ? Que faisiez-vous ?

— J'étais employé à la fabrique...

On disait à Breenwich « la fabrique » tout court, sans qu'il fût besoin d'autre désignation.

— ...Je gagnais vingt pence par jour, et je travaillais dur. Mais depuis quelques jours, j'arrivais un peu en retard, à cause de maman qu'il fallait soigner, et du petit frère dont il faut que je m'occupe. Le contremaître note tout ça et présente son registre au maître à la fin de la semaine... Alors, avant que je passe à la caisse, cet après-midi, voilà qu'il m'a dit : « Vous ne reviendrez plus, Billy. Lord Stanville ne conserve pas les employés inexacts. »

— Mais connaissait-il les raisons de cette inexactitude ?

— Oh ! oui, c'était aussi sur le registre. Mais Sa Seigneurie ne fait pas attention à ces choses-là... Et voilà que je suis sans place avec maman qui ne peut plus rien faire ! Qu'allons-nous devenir maintenant, mon Dieu ?

Il se remit à sangloter.

Liliane, dont les yeux se mouillaient, prit la main durcie de l'enfant.

— Pauvre petit !... Et il n'y a personne dans la fabrique qui pourrait parler, en votre faveur, à lord Stanville ?

— Oh ! non, miss, personne !... On n'oserait pas ! Oh ! bien sûr que personne n'oserait !

Et Billy eut un frisson d'effroi.

Joe hocha la tête.

— C'est bien connu... Rien à faire, mon pauvre gamin. Il faut tâcher de trouver un autre travail.

L'enfant sanglota :

— Je suis si petit pour mon âge... si maigre... On ne voudra pas m'employer...

Liliane dit résolument :

— Ecoutez, je vais essayer de demander votre grâce à lord Stanville...

Joe s'exclama :

— Vous, Liliane ? Etes-vous folle ?... Vous recevrez quelque dure rebuffade, voilà tout, et ce petit n'en sera pas plus avancé.

— Je veux essayer... il aura peut-être pitié, malgré tout...

— Pitié, lui ? J'en doute fort !... Mais que vous êtes courageuse, Liliane ! Pour ma part, j'y regarderais à deux fois avant d'aller lui adresser une requête de ce genre.

— Voyons, Joe, qu'est-ce que je risque, après tout ?... Qu'il me dise quelque chose de désagréable ?... Car enfin, il ne me dévorera pas, j'imagine ?

En dépit de sa résolution, Liliane tremblait un peu et son cœur battait très fort quand, ayant gravi l'imposant escalier de granit, elle s'engagea au premier étage dans le large corridor qui conduisait au cabinet de travail de lord Stanville.

C'était un lieu où jamais elle n'avait pénétré... Ses doigts frappèrent un coup, timide contre la porte de chêne. En même temps, elle pensait : « Pourvu qu'il soit là ! car je n'aurais pas le courage de revenir... »

Une voix brève dit :

— Entrez.

Liliane tourna le bouton, poussa un battant et se trouva au seuil d'une vaste pièce dont la plus grande partie restait dans la pénombre, toute la lueur de la lampe coiffée d'un abat-jour de porcelaine verte se concentrant sur le bureau, devant lequel était assis lord Stanville.

(A suivre).